

14 mars 2026

RETRAITE SPIRITUELLE DE CARÊME

Jour 25 : « Jésus et la femme pécheresse »

La longue lecture d'aujourd'hui (Dan 13, 1-9.15-17.19-30.33-62) raconte l'histoire de Suzanne, épouse de Joachim, que Dieu a sauvée des mains de deux juges malveillants qui l'avaient faussement accusée d'un grave délit moral. L'Évangile (Jn 8, 1-11), sur lequel nous nous arrêterons aujourd'hui, relate un événement riche en enseignements.

Comment Jésus aborde-t-Il la culpabilité de quelqu'un qui a commis l'adultère ? Les scribes et les pharisiens Lui présentèrent une femme dans cette situation et Lui dirent : *« Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Or Moïse, dans la Loi, nous a ordonné de lapider de telles personnes. Vous donc, que dites-vous ? »* (vv. 4-5).

De toute évidence, les accusateurs ne voulaient pas connaître l'avis de Jésus, mais Lui tendre un piège pour trouver un motif d'accusation (v. 6). Dans un premier temps, Jésus ne leur donne aucune réponse. Cependant, face à leur insistance, Il prononce cette phrase décisive, qui doit nous toucher profondément et marquer toute notre vie ainsi que notre façon d'aborder des situations similaires : *« Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre »* (v. 7). Il s'adressait aux pharisiens et aux scribes, qui attendaient avec impatience et exigeaient une réponse. En entendant ces paroles, ils se mirent à partir l'un après l'autre, en commençant par les plus âgés (v. 9). Aucun d'entre eux n'osa jeter une pierre !

Rappelons-nous que l'adultère est un péché grave, et pas seulement à l'époque de l'Ancienne Alliance. En effet, le sixième commandement de la Sainte Loi de Dieu dit : *« Tu ne commettras pas d'adultère »*. Si, dans la société moderne, il n'est plus considéré comme tel, c'est le signe que nous nous éloignons de plus en plus de Dieu, sans compter les graves blessures causées par l'infidélité conjugale.

Jésus est conscient de la gravité du péché. Cependant, Il n'est pas venu dans le monde en tant que juge, mais en tant que Sauveur de l'humanité. Il veut libérer les hommes de leurs fautes et les guider vers une vie conforme à l'ordre de Dieu. Sa clémence envers cette femme découle de cette intention. La suite de la scène le montre clairement. Lorsque tous ses accusateurs furent partis, Jésus se leva et lui dit : *« Femme, où sont ceux qui vous accusaient ? Est-ce que personne ne vous a condamnée ? »* Elle répondit : *« Personne,*

Seigneur » ; Jésus lui dit : « Je ne vous condamne pas non plus. Allez, et ne péchez plus » (vv. 10-11).

Sans relativiser la transgression commise par cette femme et, par conséquent, sans remettre en question la gravité objective de son péché, Jésus nous a clairement enseigné comment nous devons faire face à la culpabilité d'autrui. Son exhortation finale à ne plus pécher nous préserve de tomber dans une fausse miséricorde qui n'a plus pour objectif inconditionnel la conversion de la personne. Une telle attitude peut même conduire à penser qu'il faut la laisser telle qu'elle est et qu'elle peut vivre en communion avec Dieu sans renoncer à son comportement pécheur.

La réponse du Seigneur nous protège de deux dangers dans notre manière de traiter les pécheurs :

Le premier danger est de « leur jeter des pierres », de leur reprocher sans cesse leur faute, de la souligner chaque fois que l'occasion se présente et, par conséquent, de se poser en juges. Cette tentation peut particulièrement toucher les personnes legalistes, qui ne voient que la transgression objective dont, selon elles, le coupable doit rendre compte. Cependant, elles risquent de perdre de vue que le pécheur en question est une personne que Dieu, au lieu de punir, veut sauver de sa misère.

Pour ne pas tomber dans ce danger d'un durcissement progressif du cœur, il peut être utile d'écouter attentivement les paroles de Jésus : « *Que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre* ». Si nous les intériorisons et que nous avons une saine connaissance de nous-mêmes, nous constaterons rapidement que notre propre vie n'est pas si irréprochable, tout comme ce fut le cas pour les pharisiens à qui Jésus a donné cette merveilleuse leçon qui les a démasqués. Cela nous rendra plus prudents et miséricordieux, car nous essaierons de contempler la situation avec les yeux et le cœur du Seigneur.

Le deuxième danger, que j'ai déjà brièvement mentionné plus haut, est celui du relativisme. Actuellement, cette tendance se répand avec beaucoup d'intensité dans l'Église. On croit qu'on est miséricordieux quand on « se met à la place du pécheur », quand on éprouve de la compassion et de la compréhension pour lui et, d'une certaine manière, qu'on se montre solidaire avec lui. Cependant, on court le risque de laisser de côté la dimension transcendante, au point de l'oublier complètement ou de la considérer comme non pertinente. Dans ce cas, l'éloignement de Dieu n'est plus

considéré comme le grand mal qu'il faut combattre avec Sa grâce. Il s'ensuit un changement de perspective et, avec le temps, on n'ose plus appeler le péché par son nom. La confusion s'installe et se répand.

Le remède pour éviter ce danger se trouve dans les paroles du Seigneur : « *Allez, et ne péchez plus* ».

Jésus n'a donc pas renvoyé cette femme sans Lui montrer d'abord le chemin qui mène à la paix véritable. Elle devait revenir à l'obéissance aux commandements de Dieu et ne plus continuer sur la mauvaise voie.

Une « miséricorde » qui n'adresse pas cette exhortation aux personnes les laisse dans leur péché et, par conséquent, les trompe.

Comme fleur de la méditation d'aujourd'hui, demandons au Seigneur de nous apprendre à traiter les pécheurs comme Il le fait.

Méditation sur l'évangile du jour : <https://fr.elijamission.net/2022/03/26/>